

LA LETTRE S

#72 / Actualité du Siéml / Avril 2022

SIÉML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire



ÉDITO

Conformément à la requête du comité syndical formulée lors de l'examen du budget primitif, le 22 mars dernier, nous allons étudier des pistes pour renforcer notre soutien aux communes en cette période économique trouble. L'envolée des factures énergétiques et des devis de chantier plombent la capacité d'investissement de nos collectivités alors même que plus que jamais, il faudrait accélérer les grands projets pour placer nos territoires à l'abri des aléas. Nos commissions se réuniront dans les prochains jours : le 6 mai pour la commission Transition énergétique et le 24 mai pour la commission Infrastructures. Ces commissions peuvent accueillir exceptionnellement, en sus des commissaires déjà formellement inscrits, les autres élus du comité syndical et des différents collègues territoriaux qui souhaiteraient contribuer aux travaux. L'objectif est de revenir devant le comité syndical, le 28 juin prochain avec des propositions concrètes et efficaces permettant de mieux protéger les communes et leurs groupements face aux tensions inédites sur les prix. Facile à dire mais pas facile à faire car le syndicat est lui-même affecté par l'incertitude généralisée sur les ressources et sur les coûts ; et aussi parce qu'il faut prendre garde à ne pas alimenter nous-même le phénomène inflationniste par une trop forte demande !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

FAIRE ÉMERGER UN COLLECTIF CITOYEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ? C'EST LE MOMENT DE CANDIDATER À L'APPEL À PROJETS « POLLINISER »

Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à faire de la transition énergétique un axe de développement économique et social et à impliquer les citoyens dans le développement de projets d'énergie renouvelable. Si sur certains territoires, des collectifs citoyens sont déjà identifiés et mobilisés, pour d'autres, une démarche active est nécessaire pour favoriser leur émergence ou les pérenniser. Avec le nouveau dispositif « PollinisER », le Siéml souhaite faciliter les démarches de ses adhérents, au travers d'un financement et d'une offre d'accompagnement sur mesure, en partenariat avec le réseau énergies citoyennes en Pays de la Loire (RECIT).

Un accompagnement en trois phases

Dans le cadre d'un appel à projets organisé deux fois par an (cf. ci-contre), le Siéml financera une partie de l'accompagnement de la collectivité par une structure spécialisée, de la mobilisation des habitants à la montée en compétence du collectif pour le rendre autonome sur le projet. Trois phases d'accompagnement ont été clairement identifiées : une première phase « l'essaim » pour mobiliser les acteurs du territoire – élus, collectif de citoyens existant, habitants – autour de ses gisements d'énergie renouvelable ; une seconde phase « la ruche » pour structurer un collectif, le faire monter en compétence et le rendre autonome et enfin « l'envol » qui permettra au collectif constitué de continuer à bénéficier de compétences, de retours d'expériences et d'outils pour mener à bien son projet. Une collectivité peut choisir de bénéficier d'un accompagnement complet ou partiel. La prestation d'accompagnement devra répondre au cahier des charges du dispositif (cf. lien ci-contre) et pourra être pris en charge par le Siéml à hauteur de 60 % du reste à charge de la collectivité et dans une limite de 6 000 € par projet. Le syndicat espère soutenir cinq prestations complètes par an.

pollinis ER
Essaimer les énergies
renouv elables citoyennes

UN BON ACCOMPAGNEMENT
PASSE PAR 3 PHASES


LA MOBILISATION

LA FORMATION

L'AUTONOMIE

Consultez le détail
du cahier des charges sur
www.sieml.fr/polliniser

DÉPÔT DES DOSSIERS

SESSION 1

- Date limite de candidature :
Vendredi 13 mai 2022
- Décision d'attribution
des aides :
Mardi 28 juin 2022

SESSION 2

- Date limite de candidature :
Vendredi 14 oct. 2022
- Décision d'attribution :
des aides
Jeudi 1^{er} déc. 2022

VOTRE INTERLOCUTEUR

**PÔLE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**
Service planification -
ingénierie

02 41 20 75 57
transition-energetique@sieml.fr

[PRENEZ DATE] « B TO B » MOBILITÉ DURABLE POUR LES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS

La journée BtoB fait son retour en amont du salon du véhicule électrique. L'occasion pour les élus, techniciens et professionnels de se familiariser avec les différentes gammes de véhicules utilitaires ou de service (autos, vélos, scooters électriques...) et d'échanger avec des concessionnaires et des installateurs de bornes de recharge. Des associations spécialisées dans la transition de flotte de véhicules ou l'offre d'accompagnement aux entreprises seront une mine d'informations pour aider nos adhérents à franchir le pas de la mobilité électrique et des carburants alternatifs.

→ **Vendredi 23 septembre de 9 h à 15 h.**

RÉUNIONS TERRITORIALES

LA SESSION DE PRINTEMPS EST LANCÉE !

La session de printemps des réunions territoriales a débuté cette semaine sur les territoires d'Angers Loire Métropole et de Loire Layon Aubance. Elle se poursuivra jusqu'à la mi-mai (cf. calendrier ci-dessus). Les échanges porteront sur l'actualité du Siéml et du secteur de l'énergie, avec un focus particulier sur l'évolution des prix de l'électricité et du gaz, son impact sur le groupement d'achats et les actions du syndicat pour aider les communes à moins et mieux consommer dans ce contexte. La revue de projets dans chaque territoire sera suivie d'un temps de questions/réponses qui donnera lieu à une « foire aux questions ».

SÉCURISATION DE RÉSEAUX SENSIBLES À BROC UNE ÉTROITE COORDINATION ENTRE DEUX SYNDICATS

Les habitants de la commune de Broc, en limite de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire, bénéficieront prochainement d'une meilleure qualité de distribution d'électricité grâce aux travaux menés par le Siéml en concertation avec le SIEL 37. Les deux syndicats se sont rapprochés pour trouver une solution commune et palier à l'impossibilité de remplacer, dans un secteur fortement boisé, les fils nus particulièrement sensibles aux chutes d'arbres, par des fils torsadés. Cette collaboration évite à chaque syndicat de porter seul la dépose du réseau actuel, la création de postes de transformation et la réalimentation des usagers par du réseau haute tension (HTA), ce dernier devant être acheminé via l'Indre-et-Loire. Le SIEL 37 prend ainsi en charge l'extension du réseau HTA et la réalimentation en basse tension des usagers alors que le Siéml réalise la sécurisation du réseau en Maine-et-Loire. Une opération gagnant-gagnant pour les syndicats... et pour les usagers !

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

MAR. 3 MAI	Réunion du Bureau
MAR. 3 MAI	Réunion territoriale Anjou Bleu
MER. 4 MAI	Réunion territoriale Anjou Loir et Sarthe
VEN. 6 MAI	Commission Transition énergétique
LUN. 9 MAI	Réunion territoriale Les Mauges
MAR. 10 MAI	Réunion territoriale Saumur Val de Loire
MER. 11 MAI	Réunion territoriale Baugeois Vallée
MAR. 17 MAI	Réunion territoriale Vallées du Haut-Anjou
MER. 18 MAI	Réunion territoriale du Choletais
MAR. 24 MAI	Commission Infrastructures

BORNES DE RECHARGE

LA TARIFICATION ÉVOLUE AU 1^{ER} JUIN

Depuis le 1^{er} avril 2019, les usagers des bornes de recharge du réseau du Siéml (marque Ouest Charge) bénéficient d'une tarification unique en Bretagne et Pays de la Loire (hors Morbihan et Sarthe). Cette tarification va évoluer de 10 % à compter du 1^{er} juin pour tenir compte notamment des évolutions du prix de l'électricité. Pour les abonnés le tarif – en TTC par KWh délivré – est fixé à 0,22 € sur les bornes normales et 0,33 € sur les bornes rapides. L'application d'un coût de 1 € supplémentaire est maintenu pour les non abonnés (usagers occasionnels et usagers abonnés à d'autres services nationaux ou régionaux (Chargemap, Kiwhipass, Gireve...). Le coût d'acquisition du badge (une fois) de 10 € pour les abonnés demeure inchangé.

STATION D'AVITAILLEMENT GNV DE LASSE UN CHANTIER SUR LES RAILS



Les membres de la Scic Baugeois Vallée énergies renouvelables, dont le Siéml, ainsi que leurs partenaires publics et privés, se sont réunis hier sur le chantier de la station GNV située sur la commune nouvelle de Noyant-Villages. La station devrait être opérationnelle à la rentrée 2022 et distribuer du GNV et du bioGNV, gaz renouvelable issu de la méthanisation de déchets organiques. Elle s'inscrit dans un écosystème industriel développé autour de l'unité de valorisation énergétique de Lasse dans une logique d'économie circulaire. Les projets de méthanisation en proximité pourront y injecter leur production de gaz. Equipée de deux pistes et conçue en premier lieu pour les poids lourds et les flottes professionnelles, elle pourra aussi avitailler les véhicules grand public.